

Prévenir, anticiper et accompagner sur les questions environnementales

ORIENTATION : Prévenir, anticiper et accompagner sur les questions environnementales

En dehors des questions relatives à l'eau et au climat, les élus sont principalement confrontés à la gestion des déchets, pour lesquels des solutions techniques ont été mises en place au fil des ans sur l'ensemble du territoire.

Pour ce qui concerne les autres domaines, le territoire du Parc reste peu concerné par les risques technologiques, les rejets dans l'air ou l'exposition au bruit qui, limités à quelques secteurs bien cernés, ont jusqu'ici été pris en compte à leur échelle et ne paraissent pas vécus comme des handicaps lourds pour le territoire.

Néanmoins, la sensibilité environnementale accrue des élus et des habitants nécessite que la charte du Parc continue de marquer un engagement collectif fort autour de la prise en compte de l'environnement dans toutes ses composantes.

1. Pages

- [Optimiser la collecte et la gestion des déchets](#)
- [Prendre en compte les nouvelles préoccupations environnementales](#)